

CORRUPTION

Marché suspect entre Mobilis et un consortium algéro-étranger

Trois individus placés en
détention et quatre autres
sous contrôle judiciaire

P 3



ADMISSION DE LA PALESTINE AUX NATIONS-UNIES

Le Conseil de sécurité se prononce aujourd'hui

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**Près de 40 000 martyrs
et 76 575 blessés**

P11

Hand/Coupe d'Afrique des clubs (Oran-2024)

**Rude bataille entre les favoris,
les Algériens en quête d'exploit**

P9

PRODUCTION
D'ÉQUIPEMENTS DE
POSTES ÉLECTRIQUES

**Le Groupe Sonelgaz et
General Electric signent
un accord**

Le Groupe Sonelgaz a signé, hier à Alger, un accord avec la société américaine "General Electric" visant à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz, sous la supervision du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, en présence de cadres dirigeants du groupe, et d'une délégation de responsables de General Electric, conduite par le directeur exécutif Power Services pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Adjal a souligné l'importance de cet accord qui permettra de répondre aux besoins de Sonelgaz en matière d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension, et de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine, avec la possibilité d'exporter ce type d'équipements à l'avenir.

Sonelgaz avait créé en 2014 une société mixte avec General Electric, "General Electric Algeria Turbines (GEAT)", pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Ain Yagout (environ 30 km de la ville de Batna).

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

**Plusieurs secteurs
examinés**

La réunion du gouvernement présidée hier par le premier ministre, M. Nadir Larbaoui a été consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi fixant les règles relatives à la concurrence.

Le Gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien et aux facilitations aéroportuaires visant à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer des services de meilleure qualité aux voyageurs.

Dans le cadre du parachèvement du cadre juridique relatif au renforcement des liens entre l'université et le monde économique, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux mécanismes d'accompagnement des diplômés universitaires hautement qualifiés, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de réalisation de la thèse de doctorat en milieu professionnel, qui vise à mettre en place un cadre réglementaire permettant la création d'une relation complémentaire entre les organismes en charge de la recherche scientifique et les entreprises économiques.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du nouveau système de l'investissement, le Gouvernement a entendu un exposé sur l'état d'avancement de l'opération d'assainissement et d'aménagement des zones d'expansion touristique et de la mise à disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement du foncier touristique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets d'investissement touristique.

Le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de la Poste et des Télécommunications portant notamment sur les progrès réalisés en matière de renforcement des infrastructures TIC, de développement du paiement électronique et de la généralisation de la certification et de la signature électronique. Le Gouvernement a également examiné le cadre réglementaire relatif à la pré-qualification des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le domaine des hydrocarbures, qui vise à garantir qu'ils répondent aux meilleures exigences en matière de compétence pour la réalisation des études et des expertises dans ce domaine afin d'accompagner la mise en œuvre des investissements importants mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières.

R.N

SAISON ESTIVALE

**Air Algérie rajoute 26 vols
supplémentaires vers le Sud**

Les 68 vols supplémentaires d'Air Algérie offrent globalement 5.816 sièges par semaine, dont 44 vols offrant 3.836 sièges par semaine pour les wilayas du Sud et 24 vols offrant 1.980 sièges par semaine pour les wilayas du Nord.

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, l'ajout de 26 vols à destination et en provenance des wilayas du Sud, en prévision de la saison estivale, portant le nombre total de vols intérieurs supplémentaires durant cette période à 68 vols par semaine. Cette décision intervient "dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer la connectivité aérienne entre différentes régions du pays et à offrir des conditions de voyage confortables aux clients du Sud", a souligné le communiqué. Air Algérie avait annoncé vendredi dernier la programmation de 42 vols supplémentaires par semaine afin de répondre aux besoins de ses clients durant la saison estivale.

Avec l'ajout des 26 vols annoncés hier, le nombre de vols intérieurs supplémentaires passera à 68 dont 44 vols vers les wilayas du sud. Les 68 vols supplémentaires offrent globalement 5.816 sièges par semaine, dont 44 vols offrant 3.836 sièges par semaine pour les wilayas du Sud et 24 vols offrant 1.980 sièges par semaine pour les wilayas du Nord. Ces vols desservent 12 aéroports, à savoir Hassi Messaoud, Ouargla, Timimoun, Béchar, Adrar, In Salah, Djanet, El Méniâa, El Oued, Tamanrasset, Tindouf et Touggourt, précise-t-on de même source. Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi 28 mars à Alger lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, que la priorité sera accordée aux wilayas du Sud dans le programme d'extension du réseau d'Air Algérie. Il a ajouté que la compagnie Air Algérie procédera à la réception de 15 avions



en 2025 dans le cadre d'un programme visant à remédier aux lacunes enregistrées, ce qui permettra de booster la navigation aérienne nationale. «La réception progressive de ces avions est à même de renforcer les lignes et le programme de vols de la compagnie, notamment vers les wilayas du Sud afin de couvrir, aisément, la demande des habitants de ces régions», a répondu M. Zahana à une question d'un sénateur. Mi-janvier dernier, l'ancien PDG d'Air Algérie avait indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une séance au Conseil de la nation au cours de laquelle le ministre des Transports a présenté la loi modifiant et complétant la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile devant la commission de l'équipement et du développement local du Conseil, que sa compagnie avait lancé un plan d'affrètement d'avions en vue de

répondre aux demandes enregistrées en période de grand pic, notamment en été et durant la saison du hadj, en faisant part de l'affrètement de 3 avions gros porteurs. Pour rappel, la compagnie aérienne nationale Air Algérie a transporté plus de 7,27 millions de passagers en 2023, soit une croissance de plus de 47% sur un an, selon des chiffres présentés, mardi 23 janvier 2024 à Alger, par son ex-PDG, Yacine Benslimane, lors de son audience par la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ainsi, la compagnie aérienne a enregistré une évolution de 67% du nombre de passagers transportés sur les lignes internationales et 13% sur les lignes domestiques. Pour sa part, l'activité de la compagnie à travers le hub d'Alger a connu une progression de près

de 114%, grâce aux passagers ayant transité par l'aéroport de la capitale, a précisé devant la commission, le directeur commercial d'Air Algérie, Yacine Amiar. Selon lui, Air Algérie a réussi à atteindre un coefficient de remplissage des vols au cours de l'année écoulée qui avoisine les 76%, selon lui, avec un taux de ponctualité des vols qui dépasse les 60%. Des performances qui ont permis à Air Algérie de se frayer une place dans le gotha des meilleures compagnies aériennes en Afrique. Selon un classement établi par le site de data Africa Facts Zone, la compagnie aérienne algérienne est devenue, avec ses 56 avions, la troisième compagnie du continent en termes de nombre de vols et de voyageurs transportés, détrônant ainsi la Royal Air Maroc qui occupait cette place en 2022, a rapporté le site TSA.

A.H.C

NUMÉRISATION

**Signature d'un accord de coopération entre
l'AGCE et l'ONDEFOC**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présidé, mardi à Alger, avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) et l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC). La signature de l'accord a eu lieu en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et en marge de la cérémonie de distinction des lauréats du Concours national sur l'innovation, organisé par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, à l'occasion de la célébration de la journée du savoir (16 avril), selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Après avoir passé en revue les principaux indicateurs liés à la contribution du secteur

à la dynamique de transition numérique que connaissent les différents secteurs, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la connexion à internet et de la qualité du débit, à la généralisation de l'utilisation du paiement électronique et à la promotion de l'inclusion financière, M. Bibi Triki a mis en avant l'importance de l'initiative mise en œuvre par les deux secteurs et qui "s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à développer le traitement des procédures adoptées dans la formation à distance". Le projet de coopération prépare le terrain pour "la mise en place d'une plateforme dédiée à la signature électronique des certificats permettant de les envoyer aux parties concernées, y compris les stagiaires, par voie numérique et instantanée, avec un niveau de sécurité et de fiabilité très élevé", a assuré le ministre. Il a ajouté que l'initiative de coordination multiseCTORIELLE, objet de la signature, procède de "l'intérêt

particulier que le secteur de la Poste et des Télécommunications accorde au citoyen en lui assurant l'accès à un service de qualité. Une démarche, a-t-il dit, qui constitue l'essentiel de la feuille de route du secteur issue du plan d'action du gouvernement qui consacre, à son tour, les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la concrétisation de la transition numérique". Le ministre a également réaffirmé, à cette occasion, "la pleine disponibilité du secteur de la Poste et des Télécommunications, à travers ses compétences, ses services administratifs et ses opérateurs, à mettre son expertise à la disposition du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et autres secteurs et organes, pour garantir le succès du processus de certification et de signature électroniques dans notre pays", a conclu la même source.

R.N

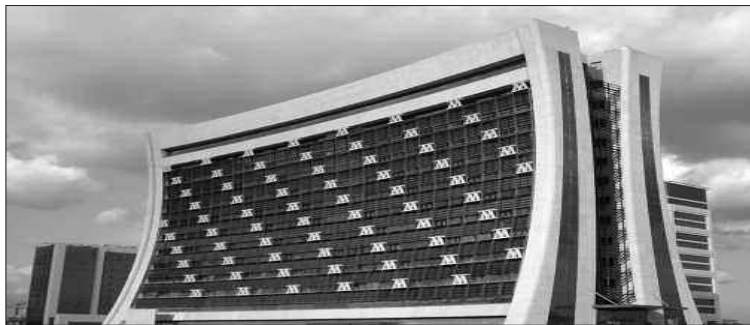
CORRUPTION

Marché suspect entre Mobilis et un consortium algéro-étranger

TROIS INDIVIDUS PLACÉS EN DÉTENTION ET QUATRE AUTRES SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier (Alger) a ordonné la mise en détention provisoire de trois individus et le placement de quatre autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire de passation de marché suspect entre l'opérateur mobile Mobilis et un consortium algéro-étranger, ayant entraîné une "dilapidation énorme de deniers publics", a indiqué mardi un communiqué du Parquet près le même pôle.

"En vertu des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique qu'à la suite d'informations faisant état de la passation d'un marché suspect entre l'Établissement public économique +ATM MOBILIS+ et un consortium algéro-étranger, une enquête préliminaire a été ouverte", précise la même source. L'enquête a permis de confirmer "les dépassements signalés concernant ledit marché, entaché de conflits d'intérêts et d'octroi d'indus avantages ayant entraîné une dilapidation énorme de deniers publics de manière illégale, avec la complicité de responsables d'ATM MOBILIS, en l'occurrence, l'ancien chef du département réseau et services, un ancien employé de l'entreprise, le président de la Commission des marchés d'ATM Mobilis et le gérant de +SARL DATA MENA+". "Après parachèvement de l'enquête préliminaire, une information judiciaire a été ouverte sur les faits



reprochés aux mis en cause suscités et leurs acolytes, pour délits d'incitation de fonctionnaires publics à l'abus d'influence effectif et supposé en vue d'octroyer à des tiers d'indus avantages, participation à la dilapidation volontaire de deniers publics, tout en tirant profit de l'autorité et de l'influence d'agents d'entreprises publiques en vue d'obtenir des avantages non justifiés et un aménagement des prestations et des délais de livraison, à leur profit". Ils sont, égale-

ment, poursuivis pour des délits de "conflits d'intérêts, blanchiment des revenus criminels issus des crimes de corruption, recel et détournement de leur origine illégale, transfert des biens issus des revenus criminels dans le cadre d'une bande criminelle, avec exploitation des facilitations que confère l'activité professionnelle, des faits prévus et punis par les articles 398 bis, 389 bis 2, 42 du Code pénal, 26 F2, 29, 32 F1, 42, 43 et 52 de la loi sur la prévention

et la lutte contre la corruption". "En date du 15/04/2024, monsieur le juge d'instruction a auditionné les mis en cause lors de leur première comparution et ordonné de placer trois d'entre eux en détention provisoire. Il s'agit des accusés répondant aux initiales de "B.S", "G.M" et "B.O". Quatre (04) autres mis en cause ont été soumis aux mesures de contrôle judiciaire. L'information judiciaire est encore en cours".

APIS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nécessité de modèles prospectifs pour un mix énergétique durable

La mise en œuvre de modèles énergétiques prospectifs, notamment avec l'appui de l'intelligence artificielle, doit permettre de réaliser une transition durable et fiable basée sur les ressources nationales disponibles, a estimé mercredi à Alger l'expert en énergies renouvelables (ENR), Dr. Bouziane Mahmah. Lors d'une conférence organisée par l'École nationale supérieure de Kouba (Alger), l'expert a plaidé en faveur de modèles énergétiques prospectifs permettant de modéliser les besoins et le type de ressources disponibles sur le moyen et long terme dans le cadre d'une transition énergétique réussie. "Il faut réaliser une transition énergétique étudiée dans ses détails les plus précis, tenant compte des ressources disponibles et

des intérêts majeurs du pays", a-t-il affirmé, soulignant l'intérêt de banques de données fiables sur l'énergie pour une meilleure visibilité. Evoquant le potentiel de l'Algérie en termes de transition énergétique, M. Mahmah a souligné l'importance de la ressource solaire au niveau national, estimant qu'elle est "la ressource la moins impactée par les effets du changement climatique". En effet, a-t-il dit, d'autres ressources renouvelables sont directement lésées par les effets du changement climatique. "La sécheresse a provoqué une importante baisse de production hydroélectrique dans le monde en 2023", a-t-il indiqué, ajoutant également la "sécheresse du vent", ce qui fait stagner les turbines éoliennes. Par ailleurs, l'expert a

expliqué que la transition énergétique nécessite de plus en plus de ressources minières afin de produire les composants et les équipements liés aux ENR. En outre, M. Mahmah a indiqué que l'intelligence artificielle peut aider à créer des modèles technologiques permettant d'absorber le CO2 émis afin de rendre ce gaz renouvelable et éviter d'éventuelles taxes émises par des marchés étrangers sur certaines productions émettrices de carbone. "Le problème n'est pas les énergies fossiles mais plutôt les rejets de gaz à effet de serre", a-t-il expliqué, ajoutant que des recherches à travers le monde visent à élaborer des solutions pour capter les gaz à effet de serre pour les retirer de l'atmosphère.

R.N

ADMISSION DE LA PALESTINE AUX NATIONS-UNIES

Le Conseil de sécurité se prononce aujourd'hui

C'est aujourd'hui que le Conseil de sécurité des Nations-Unies procède au vote concernant le projet de résolution recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations Unies.

Le projet a été déposé mardi par l'Algérie au nom du groupe arabe. Cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité.

Ferme soutenu par le Groupe arabe à New York, cette démarche fait suite aux efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien.

Immédiatement après la décision algérienne, le Groupe arabe à New York a publié un communiqué exprimant son "ferme soutien" à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations Unies, soulignant qu'il s'agit là d'une mesure tant attendue depuis longtemps et qui aurait dû être mise en œuvre non seulement depuis 2011, mais depuis 1948".

Le Groupe arabe a également appelé tous les membres du Conseil de sécurité à "voter en faveur" du projet de résolution présenté par l'Algérie et a lancé un appel aux membres du Conseil à s'"abs tenir, au moins, d'entraver cette initiative décisive".

Dans sa déclaration, le Groupe arabe a souligné que l'adhésion à l'ONU "est un pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies". Il a averti que "le déni de la place légitime de la Palestine au sein de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un Etat". Enfin, le Groupe arabe a exhorté le Conseil de sécurité de "tenir compte de l'appel de la communauté internationale et d'approuver sans plus tarder la demande d'adhésion de la Palestine", estimant que ne pas le faire constituerait "une abdication flagrante de la responsabilité du Conseil de faire respecter les principes de la Charte des Nations unies et du Droit international".

Les Etats-Unis se sont déjà prononcés sur le devenir de cette résolution. Leur représentant au conseil a déclaré que son pays ne voit pas en quoi l'admission de la Palestine aiderait dans le règlement du conflit. C'est une façon d'annoncer l'utilisation du droit de véto, comme à leur habitude. De son côté, l'autorité palestinienne a répondu que la position américaine est littéralement en contradiction avec la solution en deux états, une solution prônée par les Américains eux-mêmes.

Synthèse : Sid Ali

INSTITUT PASTEUR ALGÉRIE

Vers l'ouverture d'un laboratoire spécialisé dans les urgences virales

Le directeur de l'Institut Pasteur Algérie, le professeur Faouzi Derrar, a annoncé, hier à Oran, la mise en service prochaine du nouveau laboratoire spécialisé dans les urgences biologiques virales, qui sera inauguré l'été prochain. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de la 26ème édition du Salon international de la santé SIMEM, accompagné du chef de l'Autorité nationale de Promotion de la Santé et de Dé-

veloppement de la Recherche "FOREM", le professeur Mustapha Khiati, le Pr. Derrar a indiqué que ce laboratoire s'ajoute aux acquisitions de l'Institut, qui possède un laboratoire très performant dans les urgences biologiques, en plus d'un laboratoire régional aux spécifications internationales, spécialisés dans le suivi des sérums et des vaccins, récemment entré en service. Concernant la numérisation au niveau de l'Institut Pasteur, le même responsable a indiqué qu'elle "a parcouru un long che-

min", soulignant que l'opération sera achevée, à la fin de l'année en cours, rappelant que l'Institut avait ouvert une plateforme numérique, durant la pandémie du Coronavirus, le liant aux différents établissements hospitaliers. Par ailleurs, le professeur Khiati a salué la participation de qualité prévalant au salon SIMEM, organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed", qui reflète l'intérêt des organisateurs à réunir les nouveautés dans le domaine des équipements médicaux. Ce salon, orga-

nisé par l'agence de communication Events, enregistre la participation de 209 exposants, dont 25 sociétés étrangères, venues présenter les équipements, produits et services modernes de plus de 640 sociétés représentant plus de 40 pays. Les organisateurs ont souligné que ce SIMEM aspire à être un espace pour présenter les derniers dispositifs et technologies de santé, ainsi qu'un espace pour échanger des idées et construire des partenariats stratégiques.

R.N

PÊCHE

12.620 tonnes de produits aquacoles commercialisés durant le Ramadhan

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a commercialisé, durant le mois de Ramadhan, à travers la vente promotionnelle, 12.620 tonnes de produits aquacoles et 7.315 tonnes de sardine au niveau de la wilaya d'Alger, selon un communiqué du secteur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger sur le bilan des activités de solidarité lors du mois sacré. La vente promotionnelle des produits halieutiques et aquacoles a été lancée durant le mois du Ramadhan, précisément le 11 mars dernier sous le slogan "du producteur au consommateur" dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur, notamment dans son volet relatif à la régulation du marché des produits halieutiques et à l'approvisionnement du marché national lors des périodes de soudure, a précisé la même source.

Concernant les produits aquacoles, 5.760 kg de tilapia à un prix promotionnel (590 DA/kg) et 6.860 kg de daurade royale (1250 DA/kg) outre la sardine importée (500DA/kg) ont été commercialisés, lit-on dans le communiqué. Selon le bilan, 12 points ont été ouverts pour la vente des produits aquacoles et de la sardines au niveau de la galerie n 24 en face de l'entrée principale du port de pêche et des communes de la Casbah, Bordj El Kifan, Ain Benian, El Mersa, Bir Khadem, Mohamadia, Mahelma, Baba Hassen, Kouba, Draria et Saoula, en plus de 5 autres points de vente agréés appartenant à des privés.

Le secteur avait organisé, également, durant le mois de Ramadhan une opération de distribution de 120 couffins de Ramadhan au profit des professionnels nécessiteux du secteur, avec la contribution des opérateurs économiques activant dans le secteur, ainsi que des armateurs et des mandataires de vente en gros des produits halieutiques, outre, l'ouverture d'un restaurant d'El Rahma au niveau de la poissonnerie du port de pêche d'Alger, qui a servis près de 15.000 repas d'iftar, dont 10.000 repas emportés au profit des familles nécessiteuses, et 5.000 repas d'iftar au profit des pêcheurs et des professionnels, avec la contribution et le financement de la part d'un mandataire de vente en gros. Dans le cadre des activités de solidarité, des dons de produits halieutiques ont été offerts à l'occasion de Laylat El Kadr (la nuit du destin) au Croissant-Rouge algérien (CRA) à la commune de Ain Benian, à savoir 15 caisses de sardine et 3 caisses de daurade royale d'une quantité totale estimée à 260 kg, outre une quantité de daurade estimée à 90 kg offerte au Centre pour l'enfance assistée "Dar El-Hassana" à la commune de Bologhine. Une opération de circoncision collective et de distinction des petits récitants du Saint Coran a été organisée à l'occasion de Laylat El Kadr, avec la prise en charge de la circoncision et l'hébergement de 9 enfants de marins pêcheurs, et la distinction de 10 enfants récitants du Saint Coran des fils des professionnels du secteur au niveau de la wilaya. Une cérémonie a été organisée à l'occasion de Laylat El Kadr sous la supervision du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, en présence de cadres et de fonctionnaires du secteur, à la salle de conférences de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Alger.

R.E

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Cap sur un tissu de sous-traitance pour assurer l'intégration

Le ministère de l'Industrie ambitionne "de construire des partenariats dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné, mardi à Oran, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis, qui a réuni 90 opérateurs algériens et étrangers, dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automobiles, M. Aoun a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité.

Cette rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a expliqué que son ministère ambitionne "de construire des partenariats gagnants dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export". "Cet événement devrait constituer la base d'une coopération durable et fructueuse et une plateforme d'échange, de partenariat et d'assistance, qui s'achèvera par la contractualisation des relations entre Stellantis et les fournisseurs ici présents", a-t-il ajouté.

Il a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide pour le développement de l'indus-



trie automobile en s'associant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. "Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation", a-t-il noté. Il a, par ailleurs, estimé que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile, mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement.

Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique

du groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat Algérie est un premier écosystème automobile intégré en Algérie, que les sous-traitants peuvent rejoindre. L'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec "beaucoup d'attention", ajoutant que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays.

Synthèse : S.A.K

COMPLEXE SIDER EL HADJAR D'ANNABA

Un incident à l'unité PMA perturbe la production

Le Complexe Sider El Hadjar d'Annaba connaît depuis deux jours une perturbation de sa production au niveau de la zone chaude à la suite d'un incident au système d'extraction de poussière à l'unité de préparation des matières et aggloméré (PMA), a indiqué, mardi, le PDG du complexe, Karim Boulayoune. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que l'incident survenu dimanche dernier suite à l'écroulement de la cheminée d'extraction de la poussière à l'unité de préparation des matières et aggloméré entraînant l'arrêt du processus de production au niveau de cette unité et certaines autres unités de la zone chaude dont l'approvisionnement est assurée à partir de l'unité PMA, indiquant

que l'opération de remise en marche du système d'extraction de poussière prendra, selon les premières estimations, 15 jours. Le même responsable a souligné que la production au niveau des autres unités se poursuit "d'une manière normale", assurant que le stock disponible en produits semi-industrialisés suffit à "couvrir plus de 30 jours". Il a indiqué en outre que les services de sécurité concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incident. D'autre part, le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar à Annaba, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'effondrement de l'extracteur de poussière. "Conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, le

procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, informe l'opinion publique qu'en date du 14 avril 2024, aux environs de 05h00, l'extracteur de poussière n 1 s'est effondré au niveau de l'unité de production des matières et aggloméré (PMA), au complexe Sider d'El Hadjar, provoquant ainsi l'arrêt de la production", lit-on dans le communiqué. Le parquet a en outre ordonné "l'ouverture d'une enquête préliminaire, auprès des services de la Gendarmerie nationale, en vue d'élucider les circonstances de l'accident et de déterminer les responsabilités, pour prendre les mesures légales en conséquence", a conclu le communiqué.

R.E

PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 90 dollars

Les cours du pétrole ont encore baissé hier, les investisseurs mettant en balance les risques géopolitiques au Moyen-Orient d'un côté, les stocks et l'état de l'économie américaine de l'autre. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait 0,38% à 89,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour

livraison en mai, baissait de 0,41%, à 84,98 dollars. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell a indiqué mardi que "les dernières données macroéconomiques" n'avaient "clairement pas renforcé (la) confiance" des membres de l'institution quant au retour de l'inflation vers son objectif de long terme, soit 2% par an. L'inflation a ainsi rebondi en

mars aux Etats-Unis, à 3,5% sur un an contre 3,2% précédemment, selon l'indice de prix à la consommation CPI. Les investisseurs attendent des données hebdomadaires sur les stocks de pétrole américains. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les réserves commerciales de brut américaines s'étaient renforcées de plus de 4 millions

de barils pour la semaine achevée le 12 avril. Les données de l'API sont toutefois réputées moins fiables que celles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui publiera mercredi ses statistiques hebdomadaires sur l'état des stocks américains. Les analystes s'attendent également à une augmentation des stocks de brut, mais plus modeste.

R.E



ORAN (LUTTE CONTRE LES INCENDIES)

Mobilisation de 14 équipes d'intervention



La conservation des forêts de la wilaya d'Oran a mobilisé 14 équipes d'intervention, de communication et de surveillance, dans le cadre du dispositif opérationnel de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, qui sera lancée en juin prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de cette administration. Un dispositif opérationnel a été mis en place comprenant 6 équipes mobiles de première intervention, appuyées par des camions-citernes et une colonne au niveau de la conservation des forêts, de même que 8 équipes de liaison, de surveillance et de contrôle pour effectuer des patrouilles au niveau des zones forestières, a indiqué, le chargé de la communication et de l'information au niveau de la conservation des forêts, Saad Iliès. Ces moyens mobilisés sont en cours d'installation dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts au niveau de 10 zones sensibles dans les communes de Misser-

ghine, Aïn El Kerma, M'sila, Bab El Hamara, Tafraoui, Gdyl, Arzew et Mers El Hadjadj, selon la même source.

Onze postes de vigie ont également été installés dont 5 à Arzew, 3 à Oran et 4 à Boutlélis, a déclaré le chargé de l'information et de la communication de la conservation des forêts, qui a souligné que dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies, 48 saisonniers ont été recrutés, cette année, pour renforcer le dispositif de surveillance et partant contribuer à l'extinction des feux en cas de déclaration de foyers d'incendies.

Pour ce qui est de l'aspect organisationnel de la campagne de lutte contre les feux de forêts, 7 décisions ont été prises cette saison pour mettre sur pied un comité de wilaya pour la protection des forêts, un comité opérationnel permanent pour la protection des forêts et la surveillance des espaces forestiers, ainsi que d'autres décisions interdisant tout rejet des déchets à l'intérieur des

espaces forestiers et l'entrée de véhicules dans ces espaces et autres mesures.

Aussi, la conservation des forêts de la wilaya d'Oran a réalisé des travaux sylvicoles dont l'ouverture et l'aménagement de pistes et de tranchées pare-feu, en plus de la pose de 30 panneaux de signalisation à l'entrée des forêts et l'organisation d'opérations de sensibilisation et de prévention contre les incendies de forêts à l'occasion de fêtes nationales et internationales dont la journée nationale de l'arbre et la journée mondiale des zones humides, a-t-on indiqué.

A rappeler qu'un seul feu de forêt a été enregistré l'an dernier dans la région de Misserghine, ravageant 0,5 hectare, selon le bilan de la conservation des forêts de 2023.

A signaler que la wilaya d'Oran dispose d'une superficie forestière totale, estimée à 41.258 ha dont 85 pc se situent sur la bande côtière, faisant d'elle une destination pour de nombreux estivants.

BOUIRA

Baisse "sensible" de la production de l'huile d'olive

La production de l'huile d'olive a connu une baisse sensible à Bouira la saison 2023-2024, pour n'atteindre que 3,2 millions de litres, selon les chiffres communiqués mardi par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. "La production de l'huile d'olive a atteint cette année 3.270.111 litres avec un rendement de 13,29 litres par quintal", a précisé à l'APS une responsable à la DSA, Mme Salima Kerkoud. Cette récolte est en baisse par rapport à l'année précédente, 2022-2023, qui a connu une production de plus de 4,5 millions de litres d'huile d'olive, selon la direction locale des services agricoles. "Cette baisse est due notamment à la sécheresse provoquée par le manque criard de pluviométrie", un phénomène qui sévit depuis quelques années dans tout le pays, et non pas uniquement dans la wilaya de Bouira, a expliqué Mme Kerkoud. S'ajoute à cela, le phénomène de l'alternance qui caractérise l'olivier (à une saison abondante succède une autre à faible rendement), ainsi qu'aux incendies et à la canicule, qui ont impacté le cycle végétatif de l'olivier notamment durant la phase de pollinisation, selon des experts en oléiculture. Il y a quelques années, Bouira enregistrait une production allant de huit jusqu'à 11 millions d'huile d'olive. Actuellement, la récolte oscille entre 3 et 4 millions de litres.

Les services agricoles de la wilaya s'attendent par contre à une récolte abondante l'année prochaine grâce au retour des pluies cette année. Beaucoup d'agriculteurs de la wilaya, notamment à Semmache (El Adjiba), M'Cheddalah, et El Asnam, ont affiché un grand optimisme quant à la production oléicole la saison prochaine. La wilaya de Bouira renferme une superficie oléicole globale de 37.000 hectares, dont plus de 28.000 ha en production, selon les données de la DSA.

EL-OUED

Une production de 1,2 million de quintaux de dattes cette saison

Une récolte de plus de 1,2 million de quintaux (QX) de dattes, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya d'El-Oued au terme de la campagne de cueillette pour cette saison agricole 2023/2024, a indiqué dimanche la chambre locale d'agriculture (CA). Le bilan de la CA fait état d'une récolte de plus de 728.000 QX de la variété Deglet Nour, représentant plus de 60% de la production globale eu égard à sa prédominance phœnicicole dans la région et sa qualité nutritive lui conférant une place de choix sur les marchés national et mondial.

Les autres variétés dattières, "Ghars" et "Degla-Beida" notamment, se sont, pour leur part, imposées sur le marché car très sollicitées, outre la consommation, dans l'industrie manufacturière en plein essor ces dix dernières années sur les marchés national et mondial, pour la fabrication de produits extraits des dattes, dont le miel des dattes, le vinaigre et autres, a expliqué le président de la Chambre, Djelloul Othmani.

La phœniciculture revêt une grande importance dans la région au regard de sa contribution en tant que valeur ajoutée à l'économie nationale, a indiqué le même responsable, avant d'ajouter qu'il appartient de relever le défi d'amélioration quantitative et qualitative notamment du produit à la faveur d'un programme de vulgarisation et de sensibilisation en direction des phœniculteurs.

Tendant à l'amélioration de la qualité du produit, ce programme s'articule, a-t-il détaillé, sur une série d'activités, dont l'animation de journées d'études sur les procédés techniques de la mise en terre des palmiers dattiers, la vulgarisation des voies et moyens de lutte contre les pathologies du palmier, et le suivi du cycle de développement de dattes technique en vue de la réalisation d'un produit exportable.

La wilaya d'El-Oued dispose d'une surface de 15300 hectares peuplée de plus de 1,5 million de palmiers, répartis sur six communes agricoles, à savoir Reguiba, Hassi-Khelifa, Debila, Robbah, Oued El-Alenda et Meyh-Ouensa, a conclu le même responsable.

TRANSPORT FERROVIAIRE
Mise en service bientôt de la ligne Khenchela-Ain Beida

Le projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera mis en service "avant la fin du mois d'avril courant", a indiqué mardi le wali de Khenchela

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection dans la commune d'El Hamma du chantier de la gare ferroviaire principale des voyageurs et marchandises, M. Youcef Mahiout a précisé que "le projet de cette ligne, inscrit au titre du programme complémentaire décidé au profit de la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, touche à sa fin et ne restant plus que certaines retouches ultimes avant sa mise en service à la fin du mois en cours". Il a ajouté que depuis le début de ce mois, il a intensifié ses inspections au projet pour suivre la progression des travaux et exhorter les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux et renforcer la main d'œuvre par le recours au travail par équipes afin de le livrer avant fin avril courant.

Le wali a assuré que lors de sa visite du chantier de la gare ferroviaire d'El Hamma, il a constaté la forte présence des entreprises de réalisation qui ont mobilisé 210 travailleurs pour hâter les travaux et livrer cette gare ainsi que les deux gares de Baghai et Metoussa dans un délai n'excédant pas 10 jours.

Le projet qui mobilise un enveloppe financière de 51 milliards DA est vital par ses dimensions économiques pour les communes situées le long de cette ligne ferroviaire, dont les habitants auront accès à un nouveau moyen de transport



grâce à la cadence accélérée des travaux et le suivi de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et des deux groupes d'entreprises nationales chargés de la réalisation. De son côté, M. Abdelmadjid Menari, directeur de Cosider Ouvrages d'Art, une des sociétés chargées de la réalisation de cette ligne, a indiqué que les travaux de réalisation des ouvrages d'art situés le long de cette ligne ferroviaire ont été achevés grâce aux jeunes cadres et une main d'œuvre nationale qualifiée et cela dans les

délais contractuels et dans le respect des normes de qualité technique reconnues à l'échelle internationale. La mise en service "prochaine" de ce projet aux dimensions socioéconomiques importantes permettra de désenclaver la wilaya de Khenchela et la raccorder au réseau national ferroviaire, a considéré, Saïd Hafid, directeur du projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida et cadre de l'ANESRIF. Les quatre gares ferroviaires réalisées dans les wilayas de Khenchela et Oum El Bouaghi selon une architecture mo-

derne respectueuse des caractéristiques urbanistiques locales offrent toutes les commodités requises pour le confort des voyageurs avec des salles d'attente, guichets multiples, locaux de commerce et de services et des aménagements adaptés aux personnes aux besoins spécifiques, a ajouté le même cadre. Cette ligne ferroviaire qui reliera sur 50 km Khenchela à Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera exploitée par des trains roulant à 160 km/heure pour le transport des voyageurs et 100 km/heure pour le transport des marchandises, a-t-il rappelé.

TOUGGOURT

Effondrement de trois bâtisses suite aux dernières intempéries

Trois (3) bâtisses se sont totalement effondrées, et autres partiellement affectées dans la wilaya de Touggourt suite aux dernières intempéries enregistrées dans la région, ont rapporté mardi les services de la Protection civile (PC).

Les mêmes services font état de l'effondrement total de trois maisons et partiel de d'autres habitations dans les communes de Touggourt, Tébesbest, Zaouïa El-Abidia, et Mégarine, en plus des pannes de plus de 2.000 compteurs électriques affectées par ces intempéries, a-t-on ajouté. Plus de 140 interventions ont été effectuées par les sapeurs-pom-

piers de Touggourt pour l'épuisement des eaux pluviales infiltrées dans plusieurs bâtisses des quartiers, des cours d'institutions et entreprises publiques au niveau des différentes communes de la wilaya, a fait savoir le chargé de la communication à la direction de la PC de la wilaya, Hamza Belarabi.

Le trafic routier a été partiellement paralysé au niveau de certains axes routiers, de chemins de wilayas et routes communales, a-t-on indiqué, ajoutant que les équipes de la protection civile poursuivent leurs efforts, avec le concours des services techniques des communes, des entreprises

publiques et privées, des bénévoles de la société civile, d'épuiser et de pomper l'eau pluviale agglutinée dans les basses, les rues et ruelles.

Les services de l'entreprise Sonelgaz s'emploient, pour leur part, à entretenir les équipements énergétiques endommagés et rétablir le réseau d'alimentation électrique au niveau des communes de la wilaya.

Notons que les services de la wilaya et les communes ont procédé à la mise en place des cellules de suivi et d'évaluation et le recensement du nombre des familles affectées par les intempéries.

BRÉSIL

A 58 ans, Romario rehausse les crampons

Le Brésilien Romario, champion du monde 1994, va rehausser les crampons à 58 ans pour aider le club qu'il préside, a annoncé mardi l'avant-centre de légende qui avait pris une retraite sportive tardive il y a près de 15 ans. "Je ne vais pas disputer tout le championnat, mais je vais jouer quelques matchs avec l'équipe de mon cœur et réaliser un dernier rêve: jouer aux côtés de mon fils", a écrit Romario sur les réseaux sociaux. Il enfilera le maillot de l'América de Rio de Janeiro, club qu'il préside depuis janvier et sous les couleurs duquel il a brièvement joué en 2009, lors du tournoi de deuxième division de l'Etat de Rio de Janeiro (Campeonato Carioca Série A2) qui commence en mai et se termine en août. Le vainqueur de cette compétition évoluera en première division de l'Etat de Rio début 2025, où s'affrontent les équipes de Rio qui font partie de l'élite brésilienne, comme Flamengo, Fluminense, Vasco de Gama et Botafogo. Depuis sa retraite sportive, après une longue carrière dans des clubs brésiliens (Vasco de Gama, Fluminense, Flamengo) et un passage en Europe (PSV Eindhoven, FC Barcelone, Valence), Romario s'est engagé en politique et est sénateur, élu en 2015 et réélu en 2022. A l'América, club fondé en 1904 qui traverse une grave crise économique, Romario jouera donc au côté de son fils, l'attaquant Romarinho, qui a signé en mars.

R.S

WERDER BRÊME (CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE)

Le Guinéen Naby Keita suspendu jusqu'à la fin de la saison

Le milieu international guinéen Naby Keita a été suspendu jusqu'à la fin de la saison par le Werder Brême, pour avoir refusé de se rendre le week-end dernier à Leverkusen, a indiqué le club pensionnaire du championnat allemand mardi dans un communiqué.

"Le comportement de Naby pour nous en tant que club n'est pas acceptable. Avec cette action, il a laissé tomber son équipe dans une situation difficile sportive et personnelle. Et il s'est placé au-dessus de l'équipe. Nous ne pouvons pas laisser passer cela", a expliqué le directeur sportif du Werder Brême, Clemens Fritz, cité dans le communiqué.

Selon le Werder Brême, Keita a refusé de voyager avec l'équipe vers Leverkusen, après avoir appris samedi qu'il ne serait pas titulaire dimanche contre le leader de la Bundesliga, et "a décidé de rentrer chez lui et rester loin du match" finalement perdu 5-0.

" Depuis le début de ma carrière, partout où je suis passé, je n'ai jamais eu de problème de discipline et j'ai toujours essayé d'être exemplaire. Je n'accepterai donc que personne ne vienne ternir cette image", avait réagi Naby Keita, lundi sur son compte Instagram.

L'international guinéen de 29 ans rejoint Brême à l'été 2023, après un passage à Liverpool de cinq saisons peu convaincant. Blessé lors de la première moitié de saison, retenu avec la Guinée en Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), Keita n'a joué cinq matchs avec le Werder, pour seulement un peu plus de 100 minutes de jeu.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG renverse Barcelone et s'offre une demi-finale face à Dortmund

Mené dès la 12e minute au Camp Nou, le Paris SG a renversé le FC Barcelone (4-1) après l'expulsion du défenseur central blaugrana Araujo et grâce à un doublé de Kylian Mbappé. Le PSG jouera sa demi-finale contre Dortmund qu'il avait déjà croisé en phase de poules

Le Paris-SG va disputer sa quatrième demi-finale de l'histoire en Ligue des champions après 1995, 2020, et 2021, mais il revient de loin. Battu (2-3) lors du match aller au Parc des Princes, le club français était déjà mené sur la pelouse de Barcelone dès la 12e minute. À cet instant du match, peu de supporters parisiens auraient osé parier sur un exploit de leurs joueurs qui devaient compter au moins deux buts pour espérer pousser les Espagnols en prolongation. Mais le mince espoir s'est transformé en une incroyable opportunité après l'expulsion du défenseur central barcelonais Ronald Araujo. À la demi-heure de jeu, alors que les hommes de Xavi avaient la maîtrise du match, le défenseur uruguayen est expulsé après avoir commis une faute sur Barcola en position de dernier défenseur. Les Blaugrana, qui menaient donc dès la 12e minute sur un but de Raphinha, auteur de l'aller d'un doublé, allaient devoir tenir plus d'une heure face à Mbappé et les siens. Et lorsque Ousmane Dembélé égalise à la réception d'un centre de l'intenable Bradley Barcola (40e), la pression change de camp. Plus déterminé face à un FC Barcelone tendu, le PSG revient des vestiaires avec de meilleures intentions et décide d'accélérer. Vitinha concrétise la domination des siens en donnant l'avantage sur une frappe à l'entrée de la surface avant que Kylian Mbappé n'of-



fre le break à Paris en transformant un penalty provoqué par Ousmane Dembélé (61e). Paris a désormais la main, le Barça craque à l'image de son entraîneur Xavi qui se fait expulser. Les Parisiens tiennent la rencontre, mais ne sont pas à l'abri avec la révolte des Blaugrana qui donnent tout et se procurent des occasions qui font trembler les fans parisiens. Mais avec un Marquinhos retrouvé et intraitable, Paris tient jusqu'au bout et finit par punir son adversaire sur un centre de Kylian Mbappé (90e). Le PSG retrouvera le Borussia Dortmund en demi-finale dans

deux semaines. Le club allemand, battu à l'aller sur le terrain de l'Atlético Madrid (1-2), a également renversé son adversaire en s'imposant 4-2 à domicile. Le PSG et Dortmund ont partagé la même poule cette saison en Ligue des champions. Les Parisiens avaient battu les Allemands au match aller (2-0) avant de prendre un point lors de la manche retour. De quoi rendre optimistes les fans qui peuvent encore rêver un peu plus grand. De sa part, le Borussia Dortmund a éliminé l'Atlético de Madrid en s'imposant 4-2

mardi à domicile, une semaine après avoir perdu 2-1 en Espagne, et s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions. Brandt (34e) et Maatsen (39e) ont permis à Dortmund de virer en tête à la mi-temps. L'Atlético est revenu au score grâce à un but contre-camp d'Hummels (49e) puis un but de Correa (64e) mais Füllkrug (71e) puis Sabitzer (74e) ont offert la qualification au BVB dans ce quart de finale prolifique.

R.S

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE ANGLAISE (TRANSFERT)

Manchester City passe à l'action pour Aït Nouri

Manchester City, actuel leader de la Premier league anglaise de football, a ouvert les pourparlers avec Wolverhampton pour s'attacher les services du défenseur international algérien Ryan Aït Nouri, a indiqué BBC Sport mardi sur son site officiel.

"Manchester City a eu des entretiens avec Wolverhampton concernant un éventuel transfert d'Aït Nouri. Arsenal et Liverpool surveillent également le défenseur algérien, bien que l'approche de Man City puisse être facilitée par leur relation étroite avec Jorge Mendes, l'agent d'Aït Nouri", précise la même source.

Aït Nouri (22 ans) avait rejoint les "Wolves" en octobre 2020 en provenance d'Angers SCO (Ligue 2/ France) d'abord sous forme de prêt, avant que le club anglais ne décide de racheter son contrat en juillet 2021 contre un



chèque de 22 millions d'euros. Le joueur algérien est lié avec Wolverhampton jusqu'en 2026. Selon la même source "les discussions de Man City avec les Wolves incluaient la possibilité d'impliquer Sergio Gomez dans un accord d'échange en plus d'une somme à payer."

Formé au Paris FC, Aït Nouri (11 sélections) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024).

Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence qui existe dans ce poste.

R.S

HAND/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS (ORAN-2024)

Rude bataille entre les favoris, les Algériens en quête d'exploit

Les regards des passionnés du handball seront braqués, durant les dix prochains jours, vers la ville d'Oran, qui abrite la Coupe d'Afrique masculine et féminine des clubs vainqueurs de coupes, du 18 au 27 avril en cours, avec la participation des meilleures formations du continent dans les deux épreuves.

Cette compétition, qui revient en Algérie après 25 ans d'absence, devrait être marquée par un niveau relevé, prédisent les observateurs.

La Super-coupe africaine, masculine et féminine, jouée lundi et mardi également à Oran, a été d'ailleurs un avant-goût de la Coupe d'Afrique au vu des belles copies rendues par les huit équipes (masculines et féminines) participantes, et qui a permis au Al Ahly d'Egypte et à Primeiro de l'Angola d'être sacrés, validant par là-même leurs billets pour le prochain Championnat du monde des clubs, prévu cet été en Arabie Saoudite.

Douze équipes, réparties sur quatre groupes de trois, prendront part à la Coupe d'Afrique masculine, alors que la compétition féminine verra la participation de huit formations qui concourront, lors du premier tour, dans deux poules de quatre équipes chacune.

Ce sont les finalistes de la Super-coupe d'Afrique qui partent avec les favoris des pronostics, à savoir Al Ahly et le Zamalek (Egypte) chez les hommes et Primeiro et Petro (Angola), chez les dames, même si de l'avis de leurs entraîneurs eux-mêmes, il n'est pas à écarter d'assister à des surprises, "vu que le jeu a sept à énormément évolué dans le continent".

Dans la Coupe masculine, c'est le MC Alger qui domine au classement des clubs les plus titrés de l'épreuve, avec pas moins de neuf trophées, suivi par le Zamalek SC (7 titres) et le Club Africain de Tunisie (5 titres).

Mais la formation algérienne n'est plus la même, depuis quelques saisons, en témoigne sa rétrogradation en deuxième palier, avant même la fin de l'exercice en cours. Chez les dames, les Angolaises de Petro Atlético du Rwanda mènent le bal après 38 éditions, en engrangeant pas moins de dix titres, suivies par les Ivoiriennes d'Africa sport (9 titres) et les Angolaises du CD Primeiro De Agosto (4 trophées). Le handball algérien sera représenté dans le rendez-vous d'Oran par cinq clubs, à savoir le



HBC El Biar (messieurs et dames), l'ES Ain Touta, la JSE Skikda, l'OM Annaba et le FC Boumerdes (dames). "La mission des clubs algériens sera très délicate, vu la période difficile qu'a vécu le handball algérien, ces dernières années, à tous les niveaux, ce qui s'est répercuté négativement sur le niveau de cette discipline dans le pays, alors qu'il s'agit du deuxième sport populaire en Algérie", a déclaré à l'APS l'ancien international algérien, Abdelkrim Bendjemil, actuellement directeur de la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi, qui accueille les matchs de cette Coupe d'Afrique aux côtés du Palais des sports Hamou-Boutflis.

Pour sa part, la présidente de la Fédération algérienne de handball, Karima Taleb, en poste depuis près d'une année et demie, a dit qu'elle

plaçait d'énormes espoirs sur cet événement, "dont l'organisation en Algérie vise justement à relancer le handball national sur la scène continentale". "La deuxième place décrochée par la sélection nationale messieurs, lors du précédent championnat d'Afrique tenu en janvier dernier en Egypte, devrait constituer une source de motivation pour les clubs algériens pour réaliser un parcours honorable au cours de cet événement", a-t-elle ajouté, lors de la conférence de presse qu'elle animée, la veille du coup d'envoi la Super-coupe d'Afrique.

A souligner que la cérémonie d'ouverture de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes aura lieu, jeudi à partir 18h30 à la salle omnisports du complexe Miloud-Hadefi, selon le programme établi par les organisateurs.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (23E J)

Le MCA à Magra pour accentuer son avance

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Alger, se rendra à Magra avec l'objectif d'accroître son avance et se rapprocher un peu plus du titre, à l'occasion de la 23e journée prévue vendredi et samedi. Le "Doyen" (1e, 52 pts) qui marche sur l'eau depuis le début de la saison, livrera un choc des extrêmes contre une équipe de Magra qui lutte pour son maintien parmi l'élite (12e, 25 pts).

Le CS Constantine (2e, 40 pts), auteur de six victoires de rang, toutes compétitions confondues, sera en appel à Khenchela pour affronter l'USMK (10e, 28 pts), qui reste sur un triste bilan de quatre matchs de suite sans victoire, et dont une réaction est plus que nécessaire pour reprendre confiance. Les coéquipiers de Sid Ali Lamari payent cash l'instabilité criarde au niveau de la barre technique, puisque le club a déjà consommé deux entraîneurs (les deux Tunisiens Okbi et Zelfani, NDLR), ce qui s'est répercuté négativement sur les résultats du club. De son côté, le CR Belouizdad (3e, 39 pts), tenu en échec mardi face au Paradou AC (1-1) en match de mise à jour du calendrier, recevra l'US Biskra (7e, 31 pts), éliminée mardi soir en quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3).

Le Chabab qui compte jouer son va-tout jusqu'au bout pour espérer conserver son titre, n'aura plus le droit à l'erreur face aux gars des "Ziban" qui occupent le ventre mou du tableau des meilleures équipes à l'extérieur (10 points pris sur 33 possibles). Les Belouizdadis qui comptent un match en moins en déplacement contre l'USM Khenchela, sont condamnés à réussir une bonne performance à Biskra.

Au milieu du tableau, le MC El-Bayadh (9e, 28 pts), battu à domicile lors de la précédente journée par le NCM, se rendra à Alger pour défier le PAC (6e, 33 pts), dont l'objectif reste la victoire pour se rapprocher du podium. Incapable de s'imposer lors des trois derniers matchs, l'ES Sétif (5e, 34 pts) aura une belle occasion de retrouver le sourire, à l'occasion de la réception de la JS Saoura (8e, 30 pts), un adversaire qui reste capable du meilleur comme du pire.

Un faux pas des joueurs de l'entraîneur tunisien Ammar Souayah risquent de compromettre sérieusement leurs chances de terminer la saison sur le podium, et de là à prendre part à une compétition continentale. De leur côté, les gars de Béchar abordent ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur succès décroché lors de la défunte journée sur le terrain de l'ASO Chief (2-1).

Dans le bas du tableau, la lanterne rouge l'US Souf (16e, 7 pts) qui a pratiquement mis un pied et quatre doigts en Ligue 2 amateur, accueillera l'ASO Chief (13e, 24 pts) avec comme objectif de réaliser un sursaut d'orgueil. En ouverture de cette 23e journée, la JS Kabylie a réalisé une belle opération dans l'optique du maintien en s'imposant mardi à Tizi-Ouzou face au MC Oran (3-1).

Le match USM Alger - ES Ben Aknoun a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finales (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, dimanche au stade du 5-juillet face au RS Berkane (20h00).

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (23E JOURNÉE)

Déplacements compliqués pour les leaders, duels à distance pour le maintien

Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, l'Olympique Akbou (Centre-Est) et l'ES Mostaganem (Centre-Ouest), évolueront en déplacement à l'occasion de la 23e journée de compétition, prévue vendredi et samedi, en affrontant respectivement, le MSP Batna (2e) et le SKAF Khemis Miliana (6e). Cette 23e journée qui débutera vendredi (15h00) avec les rencontres de la poule Centre-Est, sera marquée par l'affiche mettant aux prises le leader incontesté l'Olympique Akbou (57 pts) en déplacement chez son dauphin le MSP Batna (44 pts). Si les Olympiens qui possèdent 13 unités d'avance au classement abordent cette rencontre avec l'objectif de préserver leur série d'invincibilité en Championnat (18 victoires, 3 nul), les joueurs de Batna ont la ferme intention de faire tomber le leader dans une affiche qui se déroulera malheureusement à huis clos.

Troisième au classement, l'autre club de Batna, le CAB (40 pts), évoluera également loin de ses bases en se déplaçant chez l'IRB Ouargla (9e, 25 pts), tout comme la JS Bordj Ménaïel (4e, 32 pts), qui se rendra chez le NRB Téléghma (6e, 29 pts). De son

côté, l'IB Khemis El Khechna (5e, 31 pts) accueillera, à huis clos, l'AS Khroub (6e, 29 pts) avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire.

Dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba, premier relégué avec 22 points, est condamnée à obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez la lanterne rouge, le MC El Eulma, qui a déjà un pied en Inter-régions, au moment où l'ES Sour Ghozlane (15e, 21 pts) sera mis à rude épreuve chez l'AS Ain M'lila (13e, 23 pts). Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Est, opposeront le MO Constantine (6e, 29 pts) à l'Olympique Magrane (11e, 24 pts) et l'USM El Harrach (9e, 25 pts) au HB Chelghoum Laid (11e, 24 pts).

GRUPE CENTRE-OUEST : LES MOSTAGANEM À RUDE ÉPREUVE CHEZ LE SKAF

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont prévues samedi (15h00), l'ES Mostaganem, confortablement installée en tête du classement avec 53 points, sera à mis à rude épreuve en se déplaçant chez le SKAF Khemis Miliana (6e, 32 pts).

Intraîtables cette saison, les gars de Mosta devraient tout de même revenir avec les

trois points de la victoire face à une équipe du SKAF, qui occupe le milieu du tableau avec aucun objectif à l'horizon mais qui tentera de réussir l'exploit.

Le RC Kouba, dauphin de l'ESM avec 48 points, évoluera pour sa part sur du velours chez le dernier au classement l'OM Médéa (12 pts), avec la ferme ambition de s'imposer pour rester au contact du leader et entretenir l'espoir d'une accession tant espérée. Distancé dans la course à l'accession, le GC Mascara (3e, 39 pts) se déplacera chez le WA Mostaganem (4e, 36 pts), alors que le CR Témouchent (5e, 35 pts) accueillera le MCB Oued Sly (8e, 29 pts). Dans le bas du classement, une chaude explication mettra aux prises le NA Hussein-Dey (14e, 25 pts) au FC Arbaâ (10e, 26 pts), tandis que le WA Boufarik, également 10e, évoluera loin de ses bases chez la JSM Tiaret (9e, 28 pts). D'autres duels à distance pour le maintien vaudront également le détour. Il s'agit des déplacements de l'ASM Oran et du SC Mecheria, toujours pas tirés d'affaire avec 25 pts, respectivement, chez la JS Guir Abadla (12 pts) et l'ESM Koléa (31 pts).

R.S

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES FINANCES
ÉCOLE NATIONALE DES IMPÔTS
Route de Bou-Ismaïl - Koléa - TIPAZA
NIF : 098642359569101

**Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales
N°001/MF/ENI/2024**

Le présent cahier des charges a pour objet le lancement d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'approvisionnement de l'École Nationale des Impôts en denrées alimentaires, en trois lots séparés pour l'année 2024, les lots sont répartis comme suit :

- Lot n° 1 : Alimentation générale ;
- Lot n° 2 : Viandes rouges fraîches locales ;
- Lot n° 3 : Produits de boulangerie.

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots

I - Conditions de participation :

Peut participer à cet appel d'offres, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce et exerçant les activités de gros ou artisan pour le lot produit de boulangerie ; portant les codes d'activité de commerce de gros concernés pour le lot ou les lots et ayant la qualité requise pour chaque lot.

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires personnes morales ou physiques et remplissant les conditions requises mentionnées dans l'article 3 du cahier des charges

Les capacités minimales exigées pour la participation sont :

Pour les moyens de transport

le soumissionnaire doit justifier avoir :

- Pour le lot 01 : alimentation générale : un (01) camion frigorifique au moins /fourgon frigorifique au moins propriété du soumissionnaire
- Pour le Lot 02 viande rouge fraîche locale un (01) camion frigorifique au moins /fourgon frigorifique au moins propriété du soumissionnaire,
- Pour le lot 03 produits de boulangerie au moins (01) véhicule aménagé propriété du soumissionnaire ou en location par voie de convention

Pour les moyens de stockage

Le soumissionnaire doit justifier avoir :

- Pour le lot 01 alimentation générale une (01) chambre froide et un (01) entrepôt. Propriété du soumissionnaire ou en location
- Pour le lot 02 viande rouge fraîche locale ou importée une (01) chambre froide. Propriété du soumissionnaire ou en location

II - Lieu de retrait du cahier des charges :

Les soumissionnaires intéressés peuvent, directement, ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le présent cahier des charges au niveau de l'École Nationale des Impôts - Route de Bou-Ismaïl - Koléa - Tipaza), Contre paiement, de la somme de deux mille dinars algériens (2000DA) au régisseur de l'École, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

III - Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature (déclaration de candidature, déclaration de probité, références professionnelles, etc...), une offre technique (déclaration de souscrire et un mémoire technique justificatif) et une offre financière (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) et ce, cités à l'article 10 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme fermée, ne comportant que les mentions suivantes :
Madame la directrice de l'école nationale des impôts

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
« Approvisionnement de l'École Nationale des Impôts en produits alimentaires
N° /MF/ENI/2024

Lot n°1.....
Lot n°2.....
Lot n°3.....

IV - Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public ou dans la presse nationale ou la presse électronique ou le portail des marchés public du ministère des finances jusqu'à 12 heures du dernier jour de la durée de dépôt des offres. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V - Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, à 12 heures, heure limite. La date exacte de dépôt des offres sera mentionnée dans le cahier des charges, par le service contractant, avant sa remise aux candidats.

VI - Lieu de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

École Nationale des Impôts
Secrétariat de la direction de l'École Nationale des Impôts.
Route de Bou Ismaïl koléa

VII - Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, en séance publique, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 13h30 précises à la salle de réunion au siège de l'École Nationale des Impôts - Salle des Réunions. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

Cet appel d'offre tient lieu de convocation au soumissionnaire

VIII - Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal est de 90 jours augmenté de la durée de la préparation des offres, et ce, à compter de la date d'ouverture des plis.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah
NIF : 0010161100333255

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Etablissement de la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah informe l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré les cahiers des charges relatifs aux appels d'offres National ouvert avec exigence de capacités Minimales suivants :

- Appel d'offre **Réalisation d'un collège N°01 type 06, site 10.000 Logements (location vente) au niveau de la ville Nouvelle de Sidi Abdellah, commune de rahmania, wilaya d'Alger (Cités d'habitat intégrées 2023)**

Que le délai de dépôt des offres prévu initialement pour le **18 Avril 2024** a été prorogé de **(07) sept jours**.

De ce fait, la date et heure limite de dépôt des offres aura lieu le **24 avril 2024** avant 12H00 au niveau de la Célule Marché de l'Etablissement de la ville Nouvelle de Sidi Abdellah, l'ouverture des plis se fera le même jour à 13h00.

LA NATION 18/04/2024

ANEP 2416012312

République ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Ville
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction
de la wilaya d'Alger
A Monsieur Bediaf El Noui
Entreprise des travaux de la construction
dans les différents étages
Cité 30 Igha Hdeh Illizi

Mise En Demeure N°01

Vu la convention N° 35/2023 du 11/06/2023 portant :

Réalisation et achèvement de réalisation chambres pour les postes électriques de type (poste mixte) pour les groupements ruraux à travers la wilaya .
à travers la commune de Sebdah
Lot 57 : groupement rural M'riken.

- Vu l'ODS en date du 08/10/2023,
- Vu l'arrêt des travaux en date du 08/10/2023,
- Vu la reprise des travaux en date du 28/01/2024,
- Vu l'invitation à vous en date du 24/07/2024 pour l'installation du chantier
- Vu les différents appels téléphoniques pour la reprise des travaux et fournir le chantier par les moyens humains et matériels resté sans réponse,
- Vu le pv de bureau d'étude chargé par le suivi en date du 20/03/2024, signalant l'arrêt des travaux,
- A cet effet l'entreprise des travaux de la construction dans les différents étapes représenté par Mr Bediaf El Noui est mise en demeure, pour la reprise des travaux, l'accélération du rythme des travaux, fournir la reprise des travaux et le respect du planning d'exécution dans un délai n'excédant pas sept (07) jours à compter de la parution de la mise en demeure dans les quotidiens nationaux. Et/ou le BOMOP
- Passé ce délai, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise, allant jusqu'à la résiliation unilatérale.

LA NATION 18/04/2024

ANEP 2416012419

Espace
réservé
à la pub

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Près de 40 000 martyrs et 76 575 blessés

Le ministère a également annoncé un nouveau bilan de 33.899 personnes tuées, et 76 575 blessées, dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien, le 7 octobre 2023.

Des bombardements israéliens ont visé, mardi 16 avril, la bande de Gaza, en particulier la ville de Khan Younés, dans le Sud, où quinze personnes, parmi lesquelles des enfants, ont été tuées, selon le ministère de la santé de l'enclave, contrôlée par le Hamas. Selon ce dernier, 46 morts ont été recensés, en vingt-quatre heures.

L'armée israélienne s'était retirée, au début d'avril, de Khan Younés après plusieurs mois de combats. L'ONU a annoncé que la présence dans les ruines de munitions non explosées, « y compris des bombes de 500 kilos dans des écoles et sur des routes », compliquait l'évaluation des dégâts, après une mission d'inspection sur place.

LES CRIMES DE DÉPLACEMENT FORCÉ SE POURSUIVENT

L'Observatoire euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (Euro-Med Monitor) a déclaré, mardi, que l'entité sioniste poursuivait ses crimes de déplacement forcé contre les Palestiniens, les empêchant de retourner dans le nord de la bande de Gaza. Dans un communiqué publié sur son site, l'ONG rapporte que l'armée sioniste a « délibérément attaqué dimanche dernier des milliers de civils palestiniens, tuant et blessant des dizaines d'entre eux, et poursuivant son crime de déplacement forcé en empêchant les civils qu'elle avait auparavant forcés à évacuer (...), de regagner les régions du nord. Ces actions peuvent être considérées comme des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ».

L'ONG rappelle que depuis le 12 octobre 2023, soit cinq jours après le début du génocide en cours contre la population de la bande de Gaza, l'armée sioniste « a tenté de mener sa plus grande campagne de déplacement forcé contre environ 1,1 million d'habitants du nord de la bande de Gaza en les forçant à évacuer vers le sud et le centre de la bande ».

L'entité sioniste « doit mettre fin à son crime de déplacement forcé contre les civils palestiniens et autoriser leur retour dans leurs foyers conformément au droit international », souligne l'Observatoire, ajoutant que la communauté internationale doit faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle mette fin à tous ses crimes et respecte les règles de la guerre, qui interdisent de prendre délibérément pour cible des civils en toutes circonstances et considèrent le déplacement forcé de civils comme une violation grave équivalant à des crimes contre l'humanité et crimes de guerre ».

90% DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉS OU DÉTRUITS

Près de 90% des établissements scolaires ont été endommagés ou détruits à Gaza, soumise à une guerre génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023, indiquent mardi le Conseil norvégien pour les réfugiés (CNRC) et Save the Children. Selon les ONG, « près de 90% des bâtiments



scolaires sont endommagés ou détruits, et aucune université n'est restée debout.

Toutes les écoles de Gaza ont été fermées pour 625.000 élèves pendant 6 mois. D'après les ONG qui s'appuient sur les données du ministère de l'Éducation palestinien, au 2 avril, « plus de 5.479 étudiants et 261 enseignants ont été tués dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre ».

Save the Children a constaté que « les enfants n'ont pas d'échappatoire à la réalité de la guerre, pas de routine stable, pas d'opportunité d'apprendre ou de jouer, et pour beaucoup, pas de famille. Il s'agit de facteurs de protection essentiels dont les enfants ont besoin pour atténuer le risque de préjudice mental durable ».

La communauté internationale devrait, selon les organisations, « condamner fermement toutes les attaques contre les écoles et exiger le respect du droit international humanitaire ».

L'UNRWA a affirmé avoir trouvé des bombes qui n'avaient pas explosé de 450 kilos dans des écoles, après le retrait des troupes israéliennes de la ville de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, au cours d'une « mission d'évaluation ». Elles ont rencontré « d'importants obstacles pour opérer en toute sécurité en raison de la présence de munitions et d'engins non explosés, notamment des bombes de 450 kilos à l'intérieur des écoles et sur les routes », selon elle.

L'ONU avait déclaré, plus tôt en avril, qu'il faudrait « des millions de dollars et plu-

sieurs années pour décontaminer la bande de Gaza des munitions et engins non explosés ».

UNRWA : SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) était hier au menu d'une séance d'information publique au Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette séance d'information publique intervient au moment où les forces d'occupation sioniste mènent des frappes aériennes massives sur la Bande de Gaza, depuis octobre 2023. Elles ont également lancé une opération terrestre initialement axée sur le nord de l'enclave palestinienne, puis étendue à la plupart des autres zones de Gaza, faisant 33.899 martyrs et 76.664 blessés selon un dernier bilan annoncé mercredi par les autorités palestiniennes de la Santé. De vastes zones de Gaza ont été aussi bombardées suite à ces agressions génocidaires sionistes, détruisant ou endommageant environ 90 % des bâtiments.

Ainsi, les défis auxquels l'UNRWA est confronté pour fournir une assistance humanitaire aux Palestiniens de Gaza, et pour garantir la capacité de l'agence à poursuivre ses opérations de manière plus générale, étaient au cœur de la réunion d'hier. Pour rappel, 178 membres de l'UNRWA ont été tués et 163 installations endommagées depuis le 7 octobre. Seuls, neuf des 24 centres de soins de l'UNRWA restant opéra-

tionnels. Dans le contexte de précarité financière prolongée que connaît l'Agence onusienne - dont le financement dépend en grande partie de dons volontaires - la suspension des contributions, en particulier de la part de grands pays donateurs comme les États-Unis, risquait d'entraîner l'arrêt de ses opérations. En conséquence, a déclaré M. Lazzarini dans un discours prononcé le 4 mars devant l'Assemblée générale, l'agence se trouvait à un « point de rupture » et sa capacité à remplir son mandat était « gravement menacée ». Aussi, M. Lazzarini et plusieurs membres du Conseil pourraient se faire l'écho de messages récents de M. Guterres soulignant que l'UNRWA représente « l'épine dorsale de l'aide humanitaire » de l'ONU à Gaza et qu'il « reste indispensable et irremplaçable, une bouée de sauvetage pour des millions de réfugiés palestiniens, et critique pour la stabilité régionale ». « Il n'y a pas eu de changement significatif dans le volume de l'aide humanitaire qui entre à Gaza, ni un meilleur accès au nord » de Gaza, a déclaré l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), dans un communiqué. Depuis le début du mois d'avril, en moyenne 181 camions d'aide sont entrés chaque jour dans Gaza par les points d'accès de Rafah et de Kerem Shalom, selon l'UNRWA, qui estime que ce chiffre est « bien en deçà de la capacité opérationnelle des deux postes-frontières et de l'objectif de 500 camions par jour ».

R.I

NATIONS-UNIES

Appel aux dons de 2,8 milliards de dollars pour la Palestine

L'ONU va lancer mercredi un appel aux dons de 2,8 milliards de dollars pour aider la population palestinienne à Gaza et en Cisjordanie occupée en 2024, a indiqué mardi le patron du bureau humanitaire des Nations unies en Palestine aux médias. « Nous publions demain l'appel aux dons jusqu'à la fin de l'an-

née. Avec la communauté humanitaire, nous appelons à 2,8 milliards de dollars pour aider 3 millions de personnes identifiées en Cisjordanie (occupée) et à Gaza », a déclaré aux médias Andrea De Domenico, lors d'une conférence de presse par vidéo. « Évidemment, 90% est pour Gaza », a-t-il précisé, notant qu'au

départ, le plan humanitaire pour 2024 avait été chiffré à 4 milliards mais réduit à 2,8 milliards compte tenu des limites à l'accès de l'aide humanitaire. Quelques jours après l'agression sioniste en cours, l'ONU avait lancé un premier appel aux dons d'urgence de 294 millions de dollars. L'appel avait été modifié début novembre, pour

être porté à 1,2 milliard de dollars pour répondre aux besoins les plus urgents de 2,7 millions de personnes en Palestine (2,2 millions à Gaza, 500.000 en Cisjordanie occupée) pour la période allant jusqu'à fin 2023.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Mademoiselle Holmes



21h10

Charlie reçoit un appel d'un ami d'enfance Nicolas. Celui-ci est sous le choc, il vient de voir un accident de voiture dans lequel il est impliqué.

CANAL+

Tokyo Vice

21h10



Après le suicide de Nakahara-Kaicho, Tozawa devient officiellement le maître du clan Kansai. L'inspecteur Katagiri et Jake enquêtent discrètement pour ne pas s'attirer les foudres de Tozawa.

M6

**Marseille / Benfica
Lisbonne**

20h50



Football. Ligue Europa. Quart de finale retour.

G STAR

Broadchurch

21h05



Alec décide de révéler à Lee une information confidentielle concernant Claire, ce qui provoque sa colère. Beth pose un ultimatum très clair à son époux.

france 3 Meurtres à...

21h00



Le corps d'un homme vient d'être retrouvé dans un cimetière protestant abandonné depuis plus de 200 ans. A côté du cadavre, une coquille d'huitre dans laquelle est gravé le nom du mort.

TMC

Taxi 5

21h25



Sylvain Marot, policier, a une façon bien à lui de faire parler les suspects. Mais son comportement hors du service lui cause des soucis

C 8

Y'a que la vérité qui compte

21h19



Pascal Bataille et Laurent Fontaine proposent de partager avec les téléspectateurs des séquences inédites de leur émission culte.

**Taylor Swift : sa
chanson "Cruel Sum-
mer" a dépassé les 2
milliards de streams**



Et un record de plus. La chanteuse Taylor Swift vient de franchir un nouveau cap dans sa carrière, en dépassant les 2 milliards de streams avec sa chanson "Cruel Summer" sur la plate-forme d'écoute Spotify. La chanson de la pop star, issu de l'album "Lover" sorti en 2019, est devenue très populaire grâce à son inclusion lors de sa tournée mondiale «Eras Tour», devenant ainsi son titre le plus écouté sur la plate-forme musicale. En outre, «Cruel Summer» est également devenu la 17e chanson la plus écoutée de l'histoire de Spotify. Le compte fan sur la plate-forme a même prédit la date à laquelle certaines chansons de Taylor Swift dépasseraient les 2 milliards d'écoutes. Ainsi, «Blank Space», figurant dans l'opus «1989», devrait atteindre ce cap le 12 décembre de cette année, tandis que «Anti-Hero» de «Midnights» y parviendrait le 5 avril 2025. Taylor Swift a établi de nombreux records sur le service de streaming musical, dont celui d'être la première personne à posséder cinq albums avec plus de 7 milliards de streams chacun sur Spotify. La célébrité est aussi la première femme à avoir dix chansons en solo avec plus d'un milliard de streams sur Spotify. Actuellement, elle est deuxième parmi les artistes les plus écoutés dans le monde, juste derrière The Weeknd, avec environ 104 millions d'écoutes par mois.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :

l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

2E ÉDITION DU PRIX DES "CADETS DE LA CULTURE" Les lauréats primés

À l'occasion de la Journée du Savoir célébrée le 16 avril, le ministère de la Culture et des Arts a organisé une cérémonie de distinction des lauréats du Prix "Cadets de la culture" dans sa 2ème édition baptisée du nom du moudjahid et poète Mohamed Chebouki.

La cérémonie de distinction s'est déroulée, mardi, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), en présence des écrivains, des artistes et des intellectuels. La ministre du Ministère de la Culture et des Arts a indiqué que ce prix, dans sa deuxième édition, est venu relever l'esprit d'une des hautes figures culturelles et littéraires de l'histoire de la culture algérienne, le poète et moudjahid, feu Cheikh Muhammad Chabouki, auteur du célèbre hymne "Notre Algérie, ô terre des ancêtres". La cérémonie a vu la distinction de jeunes créateurs dans les domaines artistique, plastique et littéraire, où le prix a été divisé en deux domaines. Il s'agit des œuvres artistiques et plastiques, qui à son tour concerne la musique et la performance, qui comprend le jeu, en solo ou avec un groupe, le théâtre, la télévision ou le cinéma, ainsi que le chant, en tant qu'acteur dans un spectacle, lors d'un concert, ou l'enregistrement d'une chanson en solo, mais aussi les arts plastiques, qui comprennent à leur tour le dessin, la sculpture et la bande dessinée. Le domaine des œuvres littéraires,



qui inclut la narration, est désigné, tour à tour, aussi bien pour le conte et le conte pour enfants, que pour le roman destiné aux garçons, ainsi que pour la poésie. Le premier prix dans le domaine des arts plastiques est revenu à Norsine Chorfi d'Istanbul, alors que Mayssa Krinou, de Aïn Defla, a été primée en deuxième place dans le domaine de la bande dessinée. Dans la section

de la performance, la jeune Tine Roueya Louiza, de Tiaret, a été primée à la première place. La troisième place dans le domaine de la musique revient à Hitachi Dina, d'Alger. Alors que Adam Bouzid, du Canada, a été primé en troisième place dans le domaine de la musique. Ben Laid Daouia Nour, d'Oran, a arraché avec brio la première place dans le domaine de la poé-

sie. Tandis que Belhaj Loujain Moukhtaria, de Relizane, s'est classée à la deuxième place dans le domaine de la poésie. La valeur des prix dans chaque catégorie est estimée à 150.000 DA pour le premier prix, 100.000 DA pour le second, et 70.000 DA pour le troisième, outre l'impression des œuvres écrites pour chaque catégorie en un volume.

R.C

SÉTIF:

Journées internationales du cinéma, du 4 au 7 mai prochain

La ville de Sétif abritera, du 4 au 7 mai prochains, les 5èmes journées internationales du cinéma qui réuniront des œuvres produites dans une vingtaine de pays. Cet événement, organisé sous le slogan "Un film pour demain", mettra en compétition 21 films dans le cadre d'un concours doté de quatre prix, en l'occurrence l'Épi d'or, l'Épi d'argent et l'Épi de bronze, en plus d'un prix spécial du jury.

Ces journées dédiées au 7ème art, organisées en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, visent à découvrir de jeunes talents dans le domaine de la production cinématographique, à créer de l'émulation entre jeunes cinéastes et à raffermir leur sens artistique. L'événement contribuera également à impulser le mouvement culturel dans la région, à la promouvoir la production cinématographique et à créer un espace

d'échange d'expériences entre les participants qui pourront également se familiariser avec les nouvelles technologies en matière de cinéma. Les journées internationales du cinéma verront, notamment la participation de l'Algérie, de la Tunisie, de la Syrie, du Liban, de l'Égypte, de Bahreïn et de Chypre. Des films lauréats seront sélectionnés par un jury constitué de spécialistes du cinéma.

R.C

MILA

La bibliothèque du défunt Dr Mohamed-Salah Mermoul remis au Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf

La famille du professeur d'histoire Mohamed-Salah Mermoul (1930-2023), a remis mardi les ouvrages de la bibliothèque privée du défunt à la direction de la bibliothèque du Centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila pour les mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs. La bibliothèque du regretté, Mohamed-Salah Mermoul comprend plus de 1.400 ouvrages dans les disciplines de l'histoire, de la littérature, de la géographie, du droit, de la Charia islamique, de l'économie, des sciences politiques, de la psychologie et de la sociologie, en plus d'un grand nombre de revues, de périodiques et de correspondances. Mohamed-Salah Mermoul, né dans la commune d'Elayadi Barbes



(Mila), avait étudié à l'Institut du Cheikh Abdelhamid Benbadis, à Constantine, puis à l'université Zitouna, en Tunisie. Il avait lutté, durant la Révolution, en travaillant, notam-

ment, au recrutement d'étudiants au profit de la lutte pour l'indépendance, tout en étudiant l'histoire à l'université de Constantine, avant de devenir membre de l'Union des historiens arabes, à

Baghdad (Irak) et de l'Union des historiens algériens. Ses ouvrages ont été remis à la bibliothèque du Centre universitaire de Mila "conformément à ses dernières volontés", a affirmé son fils, Chihab, qui a déclaré que les membres de la famille "se réjouissent de voir la propre bibliothèque du défunt conservée à Mila, ville où il est né et a vécu une partie de son enfance". Le mérite de cet enrichissement de la bibliothèque du Centre revient également à l'association des journalistes et des correspondants de Mila, qui a été le lien entre le Centre universitaire et la famille de Mohamed-Salah Mermoul.

R.C

Meilleur démarrage de 2024: Le film "Civil war" s'impose en tête du box-office

Le film choc "Civil War", qui s'alarme d'un effondrement de l'ordre public aux États-Unis, a pris la tête du box-office nord-américain dès son premier week-end d'exploitation.

Ce long-métrage du Britannique Alex Garland, qui met en scène Kirsten Dunst en photoreporter dans une Amérique en proie à une guerre civile et confronté à la sécession de la Californie et du Texas, a amassé 25,7 millions de dollars ce week-end aux États-Unis et au Canada. A quelques mois de la présidentielle américaine, Civil War s'attache à décrire avec le plus grand réalisme possible le chaos et la sauvagerie qui menaceraient les États-Unis à court terme.

Le "président à trois mandats" du film permet de dresser un parallèle avec la peur qu'ont de nombreux Américains en cas de réélection de Donald Trump. Ils craignent que le milliardaire républicain refuse de se plier à la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels et de quitter le pouvoir après quatre ans.

Aux États-Unis, certains ont critiqué la sortie du film en pleine campagne électorale, redoutant que cela ne jette de l'huile sur le feu. Le réalisateur a estimé de son côté que Civil War devait permettre de discuter de la division de la société et du populisme. Et que sa violence crue et réaliste a pour but de vacciner les spectateurs contre la guerre.

Civil War déloge de la première place les deux créateurs du film Godzilla x Kong: le Nouvel Empire, qui a engrangé 15,4 millions de dollars. L'immense reptile et le célèbre goélie étaient en tête lors des deux précédents week-ends. Sur la troisième marche du podium, on retrouve S.O.S. Fantômes: la Menace de glace, avec 5,8 millions de dollars. Dans ce nouvel opus, les chasseurs de fantôme font cette fois face à la menace d'une nouvelle ère glaciaire.

AFP

La Foire internationale du livre de Tunis : la résistance autour d'auteurs de Palestine et l'Italie invitée d'honneur

25 pays, 314 pavillons, 8 prix, près de 280 ateliers divers destinés aux enfants et jeunes répartis sur 7 pavillons, plus de 109.000 titres, ainsi se présente en quelques chiffres la 38ème édition de la Foire internationale du livre de Tunis (FILT) qui se tiendra du 19 au 28 avril 2024.

Cette édition exceptionnelle est placée sous le signe de solidarité avec la Palestine afin de briser le blocus intellectuel dans un combat qu'il a qualifié d'existence culturelle.

D'un autre côté, ce rendez-vous de référence qui sera marqué par la participation de l'Italie en tant qu'invitée d'honneur sera une occasion pour renforcer le dialogue dans le secteur de l'édition, en créant des synergies directes entre les auteurs et les éditeurs des deux pays partageant une histoire commune et une proximité qui n'est pas uniquement géographique, mais qui s'étend à tous les domaines de l'art et de la culture. L'édition 2024 qui sera marquée par la présence d'un grand nombre d'auteurs de renommée de plusieurs pays notamment le petit fils de Bayrem Ettouni, le poète égyptien Mahmoud Bayrem Ettouni, l'écrivain et philosophe français Alain Jugnon, l'écrivain, romancier, critique littéraire et universitaire algérien Waciny Laredj, mais aussi des auteurs tunisiens résidant à l'étranger pour ne citer que le poète Sami Amri, rendra des hommages à la mémoire du grand poète tunisien Mohamed Ghazzi et du poète Koweïtien Abdelaziz Saoud Babitine en présence de son fils. La Palestine au cœur du débat. Plusieurs auteurs palestiniens seront présents pour ne citer que l'écrivaine Adania Shibli, le philosophe Ahmed Bargouli, l'écrivain palestinien vivant en Syrie, Hassan Hamid Ben Ahmed ainsi que l'écrivain Zied Khaddech. La Palestine sera également au cœur du programme culturel organisé dans le cadre de la foire. La section rencontre-débat, mettra en avant le récit du génocide et de la résistance, autour des thèmes Ecrire la douleur en littérature arabe, Le Palestinien, qui est-il ? Dans les conférences-débats, deux conférences sont entre autres au programme : La résistance et la question de l'engagement intellectuel, artistique et littéraire et La Palestine dans la littérature tunisienne proposée par l'Union des Écrivains Tunisiens.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénakis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logogriphe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (1e).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 898

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monségur.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 morts et 221 blessés ces dernières 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 221 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Alger dans deux accidents distincts, avec trois morts et trois blessés, a précisé la même source. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour prodiguer les soins de première urgence à quatre personnes inconnues par le moyeu de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffé-eau à l'intérieur de leurs habitations respectivement à Médéa, 2 personnes et Saïda, également 2 personnes. Durant la même période, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de trois incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Mascara et El-Oued, a noté le communiqué, précisant que l'incendie d'El Oued a causé la mort d'une personne à l'intérieur de son domicile, ainsi des gênes respiratoires pour trois personnes suite à un incendie qui s'est déclaré dans un atelier de réparation de voitures Mascara.

PAKISTAN

65 morts en quatre jours à cause de pluies inhabituelles

Au moins 65 personnes sont mortes en raison des intempéries en quatre jours au Pakistan, où le volume des pluies depuis le début avril est deux fois plus élevé qu'ordinaire, ont annoncé hier les autorités locales. D'intenses précipitations entre vendredi et lundi ont provoqué des crues subites et l'effondrement d'habitations, tandis que 28 personnes ont été tuées par la foudre. Le bilan le plus lourd, avec 32 morts dont 15 enfants, concerne la province du Khyber Pakh-

tunkhwa, dans le nord-ouest du pays, où 1.300 habitations ont été détruites. "Toutes les victimes ont résulté de l'effondrement des murs et toits", a déclaré mercredi Anwar Khan, porte-parole de l'Autorité provinciale de gestion des catastrophes cité par l'AFP. Les habitants dont les maisons ont été inondées ont dû trouver refuge sur des terrains plus élevés, s'abritant sous des abris de fortune. "En avril, nous avons observé des modèles de précipitations inhabituels", a expliqué Zaheer Ahmad Babar, porte-parole du Service météorologique pakistanais. "Du 1er au 17 avril, nous avons connu des niveaux de précipitations qui ont excédé de 99% la moyenne historique", a-t-il expliqué. "Le changement climatique est un facteur majeur" de cette évolution, a-t-il ajouté, en précisant que la comparaison portait sur des données datant des 30 dernières années. La pluie a cessé

mardi et mercredi dans la majeure partie du pays, mais de nouvelles intempéries sont attendues pour les prochains jours.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS DE JUDO L'Algérie avec 16 athlètes en Egypte

Trente-quatre pays dont l'Algérie, engagée avec 16 athlètes, ont déjà confirmé leur participation à l'édition 2024 des Championnats d'Afrique Individuels/Seniors de Judo, qui se dérouleront du 25 au 27 avril courant, dans la capitale

égyptienne Le Caire, suivant la liste préliminaire d'engagement, dévoilée mercredi par les organisateurs. L'Algérie sera présente avec neuf messieurs et sept dames, ayant effectué un dernier stage bloqué au Complexe Olympique d'Oran pour peaufiner leur préparation en prévision de cet évènement. Les judokas algériens participeront à cet important évènement continental avec l'ambition de glaner un maximum de points dans la perspective d'une qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Outre les Dris Messaoud et Belkadi Amina, qui sont déjà bien partis pour atteindre cet objectif, d'autres athlètes comme Mustapha Yasser Bouamar et Mohamed El Mahdi Lili tenteront également leur chance, car le titre africain, qui sera mis en jeu au Caire, offrira pas moins de 700 points.

LA NATION

Jeudi 18 avril 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:47	12:51	16:24	19:26	20:48

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

DES INONDATIONS DANS CERTAINES WILAYAS DU SUD

Coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés

Le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés des inondations ayant récemment touché certaines wilayas du sud du pays a été donné, hier, à Alger. A cette occasion, le président de l'association caritative "El Baraka", Ahmed Brahimi, a précisé que "cette caravane humanitaire d'urgence, comprenant 1.400 colis alimentaires et 300 unités de matelas et de couvertures, est destinée aux sinistrés des inondations ayant récemment touché El Oued, Ouargla et Touggourt". Il s'agit également d'un camion chargé de 300 colis alimentaires destinés aux familles démunies dans la wilaya de Tindouf", a-t-il ajouté. M. Brahimi a, par ailleurs, fait savoir que son association avait pu acheminer neuf camions chargés

de tentes et de dattes vers la bande de Ghaza via le point de passage de Rafah, ajoutant que trois autres camions devraient être acheminés vers Ghaza, ce mercredi, dans le cadre de la campagne de solidarité lancée par l'association depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Toutes ces actions caritatives et humanitaires menées par l'association reflètent "les valeurs d'entraide et de solidarité qui animent le peuple algérien, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur", a-t-il soutenu, saluant "les efforts des pouvoirs publics en matière d'accompagnement de ces actions caritatives contribuant à la consolidation de l'unité nationale et au renforcement de l'esprit de solidarité et de cohésion entre les membres de la société".

GHARDAIA

Plus de 40 interventions pour sauver des personnes piégées dans l'eau



Plus d'une quarantaine d'intervention ont été effectuées pour sauver des personnes piégées par la montée de l'eau, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues, du vendredi au lundi derniers, sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa et les zones avoisinantes, sans enregistrer de pertes humaines, ont indiqué, hier, les services de la Protection civile. Ces premières pluies de l'année en cours qui n'ont pas causé de perte humaine, ont enregistré plus d'une quarantaine d'intervention de la Protection civile pour sauver des personnes piégées par la montée de l'eau dans leurs véhicules, maisons et champs à Metlili, Zelfana, Seb Seb et ont alimenté des commentaires dans la région après des mois de sécheresse, a-t-on

précisé. Selon les services de la direction des ressources en eau, la région de Ghardaïa a connu une forte pluviométrie durant quatre jours avec un cumul de plus de 27 mm au nord de Ghardaïa (Beriane), 36 à Daya Ben Dahoua, 41 au centre de Ghardaïa et 46 mm au nord/est dans la région de Guerrara. Le sud de Ghardaïa (Metlili, Mansoura et Zelfana) a connu de fortes précipitations qui ont causé des ruissellements sur la chaussée et les cours d'eau secondaires sont sortis de leur lit, ce qui a entraîné une perturbation de circulation sur plusieurs axes routiers. Ces pluies accompagnées d'une baisse de température ont été accueilli avec satisfaction et soulagement par les agriculteurs et éleveurs qui scrutaient le ciel en attendant une pluie salvatrice,

pour assurer la survie de l'agriculture oasienne menacées par la sécheresse. Ces précipitations ont un impact positif sur les cultures, les plantations, les parcours d'élevage et les ressources en eau, a indiqué El Hadj Cheikh agriculteur à Metlili qui ne cache pas sa satisfaction espérant le développement des truffes dans les hamadas de Ghardaïa. "On attendait avec beaucoup d'impatience ces pluies afin qu'elles alimentent les nappes et puits dans la région qui ont été sensiblement affectés par un déficit important en eau", a expliqué le même agriculteur. Pour la majorité de la population ces précipitations font naître l'espoir et arguent une bonne saison agricole et une bonne récolte des truffes très prisées par les habitants de la région.

ORAN

Décès du journaliste Mohamed Merzougui

Le journaliste Mohamed Merzougui s'est éteint hier à Oran, à l'âge de 77 ans, à la suite d'une maladie, a-t-on appris de ses proches. Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a "présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches". Commentateur sportif emblématique, Mohamed Merzougui a exercé au sein de l'Établissement public de télévision. Il était l'un des anciens journalistes ayant contribué à l'édification du paysage médiatique algérien. Il a eu une carrière professionnelle riche dans le champ médiatique,

se distinguant par sa couverture professionnelle de nombreux événements sportifs nationaux et internationaux majeurs. Né en 1947 à Oran, le défunt avait exercé au sein de l'Établissement public de télévision (EPTV) durant plusieurs décennies, où il s'était spécialisé dans le domaine sportif, jusqu'à son admission à la retraite. Mohamed Merzougui a connu une carrière professionnelle très riche sur le plan médiatique, couvrant pour la télévision publique plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. Il était connu aussi pour son professionnalisme, son dévouement à son travail et ses qualités morales. La dépouille du défunt a été inhumée, hier, après la prière du dohr au cimetière de Ain El Beïda à Oran, a-t-on précisé.

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE À ORAN

Démantèlement d'un réseau de passeur

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, composé de 13 individus, a indiqué, hier, de la Direction de la Sûreté de wilaya. L'arrestation des membres de ce réseau fait suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la 7ème Sûreté urbaine, selon lesquelles des individus utilisaient des habitations illicites pour organiser des traversées clandestines par mer, et ce pour y rassembler les candidats à l'émigration clandestine, selon la cellule de communications et des relations publiques. Après la surveillance des

lieux et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les habitations en question ont été perquisitionnées et 13 individus ont été arrêtés, en plus de la saisie d'une somme de 33.000 dinars, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui seront déferés devant la justice sous l'accusation de trafic de migrants au sein d'une bande criminelle organisée, planification de sortie illégale du territoire national d'une ou plusieurs personnes contre un bénéfice financier, non dénonciation du crime de trafic de migrants et hébergement illégal d'étrangers, selon la même source.